



Pb avec remboursement sécu touché par mon ex

Par **Drouot**, le **17/10/2016** à **21:29**

Bonjour,

Lors de ma séparation en 2014, la sécurité sociale n'as pas fais de changement de rib et du coups c'est mon ex qui a toucher les remboursements et indemnités que j'aurai du touché par cette dernière.

Malgré plusieurs relance auprès de leur service, mon ex refuse de me rembourser toutes les sommes qui s'élèvent quand même a 2666 euros.

Je ne sais pas vers qui me retourner, puisqu'il concède qu'il a bien touchées cet argent mais ne dit que je ne peux rien faire contre lui....

Du coups je ne sais pas quoi faire ?

Merci pour vos réponses,
Cordialement.